

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 88 (1961)
Heft: 6

Artikel: Notre courrier du coeur : un patoisant vaudois en Amérique
Autor: O.P.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le Prix Kissling

Les Fêtes du Rhône se célébreront vraisemblablement à Mâcon cette année. L'Association vaudoise des amis du patois se doit de marquer sa présence comme elle le fait chaque année. Pour cela, il faut récompenser un travail en patois vaudois, et pour récompenser un travail, il faut qu'il y en ait un. Que les amateurs se mettent donc sérieusement à la tâche.

Le délai pour la production des travaux est fixé au 30 avril prochain. Ils doivent être présentés en 5 exemplaires dactylographiés au président Ad. Decollogny, 11, chemin du Parc-de-Valency, à Lausanne.

On rappelle que le Prix Kissling, créé par l'Académie rhodanienne des lettres est ouvert dans le cadre de l'Association vaudoise des Amis du patois. Il couronne une recherche historique ou philologique relative au dialecte vaudois ou, à son défaut, un conte ou une nouvelle dans ce dialecte.

Les traductions sont exclues et seules les œuvres modernes sont retenues.

Tout envoi dont l'anonymat n'est pas absolu sera écarté.

Le meilleur travail recevra une médaille en vieil argent, plus 25 fr., le 2^e prix touchera 25 fr. et le 3^e 15 fr. Les travaux primés restent la propriété de notre Association pendant deux ans. Les anciens lauréats peuvent concourir, ils seront cependant classés dans les « hors concours ».

Ad. Decollogny.

Notre courrier du cœur

Un patoisant vaudois en Amérique

Ensuite d'une correspondance concernant le Conteur, Mme Marie Bonjour-Rochat à Vevey, a bien voulu nous adresser un dossier datant des années 1923 à 1934 et concernant un cousin, le pasteur Pierre-Philippe Briol, originaire de Ste-Croix qui exerça, pendant 17 ans, le saint ministère à Cincinnati dans l'Ohio. Il était un cousin de M. Rochat qui fut instituteur en Chenaux sur Cully.

Il était demeuré bien Vaudois et très attaché au patois et au Conteur. Il fut très affecté par la disparition de ce journal. En novembre 1931, il remercie pour l'envoi du Conteur et aimerait pouvoir adresser un chèque suffisant pour en assurer la publication et la conservation du Vilhio dévésà ! Il écrit :

« Sède vo bin que saraï n'a vergogne que lo Conteu ne pousse pas continuâ à contâ. »

En mai 1932 il écrit :

« L'envoi de numéros du Conteur me fait toujours grand plaisir. En les prêtant, il m'est arrivé de perdre le numéro qui contenait ce ravissant poème sur la grippe, que je désirais conserver. »

Ce pasteur cultivait aussi l'humour vaudois, en juillet 1932, il écrivait :

Opticien diplômé



LAUSANNE

Rue St-Pierre 1 (arcades Cinéma Atlantic)

CONFORT ET QUALITÉ

« *Tout de même, c'est drôle ! Je vais sur mes 4 vins et je n'en ai pas même un !* » Dans ses lettres, il y a souvent des citations patoises. Le 9 octobre 1934 il écrivait notamment :

« *J'atteins, demain, mes huitante-deux* », il était ainsi né le 10 octobre 1852.

Ce brave Vaudois doit être décédé pendant l'hiver 1934-1935. Il y eut des éloges dans les journaux de Cincinnati, qu'il appelait « *noutron grand veladzo* ». Son fils qui est ou qui fut imprimeur, je suppose, a publié un album de vues de Cincinnati, portant son nom. Il en avait préparé un exemplaire avec reliure spéciale destiné à la reine Sophie de Roumanie lors de son passage dans cette ville. L'album avait été présenté à la reine par l'auteur lui-même, entouré des membres du Conseil d'éducation de Cincinnati.

Il est touchant de constater combien cet exilé était demeuré attaché à son pays et à son patois.

Nous remercions Mme Bonjour de l'envoi de ces documents de famille, espérant que ces lignes intéresseront de nombreux lecteurs.

O. P.



Pour rire un brin...

Ordonnance et ordonnance

Un major souffrant d'insomnies fit chercher du laudanum par son ordonnance...

— Donnez-moi, dit celui-ci au pharmacien, de l'eau d'ânon pour mon major : qui veut dormir.

— Et l'ordonnance ? Je n'en donne pas sans ordonnance...

— Mais, pardi, Monsieur, c'est moi l'ordonnance !

Trop de zèle

Une bonne fille d'un village a quitté sa famille pour prendre une place en ville. Or, voici comme elle entend son service :

— Philomène !

— Madame !

— Apportez-moi mes souliers, je suis pressée, hâtez-vous !

Cinq minutes se passent, les souliers n'arrivent pas. Nouvel appel. Philomène arrive essoufflée.

— Voilà, Madame, comme vous m'avez dit que cela pressait, je les ai lacés !

Consolation

Une dame venait de donner la vie à deux jumeaux. Or, grand émoi dans la maison, embarras du papa qui courait de tous côtés. Un voisin rencontre le brave homme et lui dit :

— Eh bien, Monsieur, en voilà de la besogne, deux à la fois !

— Mais oui, quand on en attend qu'un !

— Oh ! je comprends, mais ne vous tourmentez pas, ces enfants-là, voyez-vous, ça ne vit jamais bien longtemps.

Logique paysanne d'autrefois !

Il y a fort longtemps, un propriétaire de pâturage demandait :

— Combien prenez-vous par jour pour la pension d'un cheval au vert ?

— Trois francs pour un cheval à tous crins, mais un franc seulement s'il a la queue coupée !

— Pourquoi cette différence ?

— Parce que le cheval à courte queue, n'ayant que sa tête et ses jambes pour se défendre contre les mouches, passe le clair de son temps à se gratter et à se mordre, et ne mange presque pas ; tandis que l'autre n'a besoin que de sa longue queue et ne perd pas un coup de dent !

Chers correspondants

la Rédaction attend vos articles et mots drôles.